

<b>Projet</b> initié par élaboré par	M. Gilles ROCK & Mme Corinne LEYTEM Luxplan SA	<b>N° de référence</b> (à remplir par le ministère) Date de l'avis du Ministre Date d'approbation ministérielle	  
--	---	---	----------

<b>Situation géographique</b>		<b>Organisation territoriale</b>	
Commune	Bous	CDA	<input type="checkbox"/>
Localité	Bous	Commune prioritaire pour le développement de l'habitat	<input type="checkbox"/>
Lieu-dit	Rue de Stadtbredimus	Espace prioritaire d'urbanisation	<input type="checkbox"/>
Equipements collectifs principaux existants dans la localité / quartier	Ecole fondamentale, Maison relais, Administration communale, Centres culturels, Caserne, Eglise, Cimetière, Crèches, Aires de jeux		

<b>Données structurantes du PAG</b>		<b>Servitudes découlant d'autres dispositions légales</b>	
N° de référence du PAG	87C/002/2017	<b>Environnement</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zone(s) concernée(s)	Zone d'habitation 1 Zone soumise à un PAP NQ Servitude d'urbanisation - IP	Proximité immédiate (< 30 m) de bois et forêts > 1 ha	
		Distance par rapport à la zone protégée nationale et / ou communautaire	0 m
		Présence de biotope(s)	<input type="checkbox"/>
		Zone de bruit	<input type="checkbox"/>
		Voirie nationale (permission de voirie)	<input type="checkbox"/>
		Gestion de l'Eau (zones inondables)	<input type="checkbox"/>
		Sites et Monuments	<input type="checkbox"/>
		Inventaire suppl.	<input type="checkbox"/>
		Monument national	<input type="checkbox"/>
		Zone SEVESO	<input type="checkbox"/>
		Autres	
		CR (permission de voirie)	<input checked="" type="checkbox"/>
COS	minimum maximum		
CUS	- 0,40		
CSS	- 0,70		
DL	- 15		
Emplacements de stationnement	- 2p/lgt		
CMU (ACDU 2004)	- -		

<b>Terrain</b>			
Surface brute	0,07 ha	100,00 %	Surface cédée au domaine public communal
Surface nette	0,07 ha	100,00 %	Taux de cession
			0,00 ha
			0,00 %
Surface destinée aux voiries de desserte (publique ou ouverte au public)	0,00 ha soit	0,00 m <sup>2</sup>	0,00 %
Surface destinée à la zone résidentielle / zone de rencontre (20 km/h)	0,00 ha soit	0,00 m <sup>2</sup>	0,00 %
Surface destinée à la mobilité douce (publique ou ouverte au public)	0,00 ha soit	0,00 m <sup>2</sup>	0,00 %
Surface destinée au stationnement public	0,00 ha soit	0,00 m <sup>2</sup>	0,00 %
Surface destinée à l'espace vert public	0,00 ha soit	0,00 m <sup>2</sup>	0,00 %
Surface destinée aux aires de jeux ouvertes au public	0,00 ha soit	0,00 m <sup>2</sup>	0,00 %
<b>Surfaces privées et publiques nécessaires à la viabilisation</b>	0,00 ha soit	0,00 m <sup>2</sup>	0,00 %
<b>Scellement maximal du sol (terrain net)</b>	0,03 ha		Nombre de lots / parcelles / d'îlots
	46,78 %		Taille moyenne des lots / parcelles / îlots
			1
			7,16 a.

<b>Constructions</b>	minimum	maximum		<b>Mixité de logements</b> (en tenant compte du nombre maximum de logements)		
Surface constructible brute	-	355	m <sup>2</sup>	Nombre de logements de type	minimum	maximum
Emprise au sol	-	209	m <sup>2</sup>	unifamilial	-	-
Nombre de logements	-	1		bifamilial	-	-
Densité de logements / hectare brut	-	14	u./ha	collectif (> 2 log/bât.)	-	-
Personnes estimées / logement	-	3,00		Surf. / nombre de log. à coût modéré	-	-
Nombre d'habitants	-	3		Surface brute de bureaux maximale	-	m <sup>2</sup>
Surface de vente maximale	-		m <sup>2</sup>			

<b>Axe(s) de desserte</b>			<b>Emplacements de stationnement</b>	
	Charge de trafic			
	(si disponibles et selon prévisions P&CH)		publics	activités
Route Nationale		vh/j	privés (min.)	habitat
Chemin Repris	C.R. 149	vh/j	privés (max.)	
Chemin communal			<b>total (max.)</b>	
				3

<b>Offre de transports en commun</b>			
Proximité de l'arrêt d'autobus le plus proche (distance parcourue)	50 m	Proximité d'une gare ou d'un arrêt de chemin de fer (distance parcourue)	15 000 m
<b>Infrastructures techniques</b>			
Longueur totale de canalisation pour eaux usées	20 m	Surface destinée à l'évacuation d'eaux pluviales à ciel ouvert	- m <sup>2</sup>
Longueur totale de canalisation pour eaux pluviales	20 m	Surface destinée à la rétention d'eaux pluviales à ciel ouvert	- m <sup>2</sup>